

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Jeudi 3 juillet 2025

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

● En images

Santé dans le Bassin minier : un engagement, des faits marquants. En 2017, l'État, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que huit intercommunalités, signaient l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier (ERBM) avec une ambition forte: transformer en 10 ans un territoire encore marqué par les conséquences économiques et sociales de l'arrêt de l'extraction du charbon et de la crise industrielle, améliorer les conditions de vie de ses habitants, lui redonner de l'énergie, du mouvement, de la fierté. L'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France prend une part active dans cet engagement partenarial. Découvrez dans cette vidéo et dans notre brochure spéciale quelques-unes des actions et des résultats dans le domaine de la santé, qui ont vocation à être poursuivis et amplifiés dans les années à venir. [Retrouvez-les ici.](#)



● C'est dans l'actu

Intoxications alimentaires à Saint-Quentin : les équipes de l'ARS fortement mobilisées pour protéger la santé des habitants. Depuis le 12 juin, près d'une trentaine de personnes résidant à Saint-Quentin ou dans les environs ont été prises en charge pour symptomatologie digestive sévère. Certaines d'entre elles ont développé un syndrome hémolytique et urémique (SHU), une complication rare d'une intoxication à une bactérie de la famille des E.Coli. Depuis le signalement des premiers cas, notre agence travaille sans relâche avec la préfecture de l'Aisne, Santé Publique France et la direction départementale de la protection de la population pour trouver l'origine de la contamination et l'endiguer, pour adapter le système de santé à cette situation exceptionnelle (suivi de l'activité des urgences et du centre 15, mise en alerte des établissements de la zone et des acteurs de la médecine libérale, etc.), pour informer la population et pour accompagner les élus locaux. Pour être informé des derniers points de situation, des mesures de gestion et des investigations mises en œuvre ainsi que des recommandations à la population, rendez-vous sur notre [site Internet](#).

Une expérimentation sur l'accès direct aux masseurs-kinésithérapeutes. Depuis juin 2025, le Nord fait partie des territoires pilotes de l'expérimentation nationale permettant à des masseur-kinésithérapeutes d'exercer sans prescription médicale et sous certaines conditions. Lorsque le patient n'a pas eu de diagnostic médical préalable, le masseur-kinésithérapeute peut en effet initier la prise en charge en accès direct, dans la limite de huit séances maximums. Si le patient a eu un diagnostic médical préalable, le masseur-kinésithérapeute intervient conformément aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles. L'expérimentation est ouverte aux masseurs-kinésithérapeutes titulaires ou collaborateurs, installés dans le département du Nord (59), participant à une CPTS et ayant déclaré leur participation auprès de l'ARS. Informations et inscriptions [ici](#).

Formation d'infirmier en Pratique Avancée (IPA) : la demande de financement est ouverte depuis le 27 juin. Depuis 2018, l'ARS Hauts de France octroie une aide financière aux infirmiers libéraux ou exerçant en centre de santé et aux infirmiers salariés des structures ambulatoires, sanitaires ou médico-sociales, pour suivre la formation d'IPA. Le dossier de candidature est à déposer sur la plateforme « démarches simplifiées » à partir du 27 juin, après confirmation de l'admission au sein de cette formation. Les dossiers de candidature seront examinés en commission de sélection fin septembre. [Ça m'intéresse](#).

ESPrévE Hauts-de-France : une double reconnaissance nationale. Portées par l'ARS Hauts-de-France avec l'appui des établissements médico-sociaux, les équipes spécialisées de prévention et de veille en établissement (ESPrévE) continuent de faire parler d'elles. Après avoir été distinguées par le prix « Prévenir + Guérir » remis par la FHF et Relyens, c'est la Revue hospitalière de France qui leur décerne, ce mois-ci, un second prix pour la qualité de l'article publié sur les résultats de la démarche régionale. Cette double reconnaissance nationale vient souligner l'impact concret et durable du dispositif dans l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité en EHPAD. Créées en 2020, les 13 équipes ESPrévE accompagnent plus de 300 établissements dans la prévention des risques et l'évolution des pratiques professionnelles. Pour [en savoir plus](#) sur les ESPrévE en Hauts-de-France.

PerfEHPAD : un cadre commun pour soutenir durablement les EHPAD en difficulté. Les 27 mai et 2 juin derniers, l'ARS Hauts-de-France, l'ANAP et leurs partenaires ont lancé

PerfEHPAD. Ce nouveau dispositif vise à accompagner les EHPAD confrontés à des difficultés financières. L'objectif : permettre aux autorités de tarification de partager un diagnostic, d'identifier des leviers d'action concrets et de co-construire un plan de retour à l'équilibre financier. Ouvert à tous les EHPAD, PerfEHPAD intervient en prévention comme en réponse à des situations critiques, en complément des outils déjà mobilisables, comme les commissions de suivi des ESMS en difficulté. L'ANAP animera quatre ateliers à partir de septembre, regroupant chacun une dizaine d'EHPAD, pour les accompagner dans l'élaboration de leur plan d'actions vers le retour à l'équilibre financier. Pour en savoir plus sur PerfEHPAD, rendez-vous [ici](#).

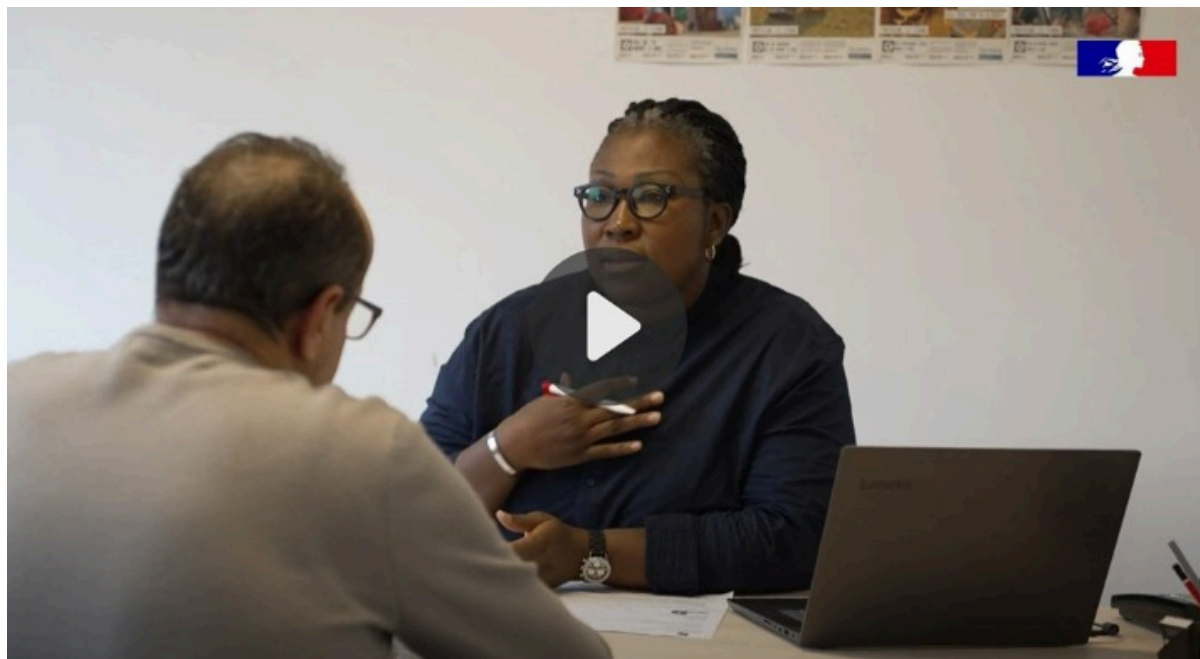
Tour de France 2025 en Hauts-de-France : l'ARS en première ligne. Du 5 au 8 juillet, le Tour de France traversera notre région, avec quatre étapes et des centaines de milliers de spectateurs attendus. Depuis plusieurs mois, l'ARS déploie un dispositif sanitaire renforcé, en coordination avec les préfetures, services de secours et établissements de santé. Face aux défis logistiques, aux risques liés à la canicule, aux mouvements de foule et à la menace terroriste, les équipes de l'ARS organisent avec les acteurs de santé la continuité des soins et la sécurité sanitaire de la population. Les établissements proches des parcours ont reçu des plans de circulation adaptés, garantissant un accès rapide aux secours malgré les fermetures de routes. Sur le terrain, des agents de l'ARS seront mobilisés dans les centres opérationnels départementaux, assurant un suivi permanent et une capacité d'intervention immédiate.

SISM 2025 : un élan régional pour la santé mentale. L'ARS soutient activement les Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) à travers un appel à projets dédié. Avec une enveloppe initiale de 80 000 €, ce dispositif a permis d'accompagner 19 événements en 2024. Dans le sillon de la Grande Cause Nationale 2025 dédiée à la santé mentale, notre agence a doublé son engagement budgétaire. 48 projets seront ainsi soutenus cette année, illustrant le dynamisme croissant des acteurs locaux, notamment dans le cadre des CLS et CLSM. Des projets souvent coconstruits avec les personnes concernées et impliquant des partenariats multiples. Du 6 au 19 octobre, ces événements essaieront sur l'ensemble de la région. Ils seront recensés sur le site du [Psycom](#).

Ça s'explique

1er bilan régional sur l'activité des médiateurs santé en Hauts-de-France. Dans les territoires de la politique de la ville, une cinquantaine de postes de médiateurs santé sont cofinancés par l'ARS et les préfetures. Ces professionnels facilitent l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des personnes les plus éloignées du système de santé. Pour l'ensemble de ces bénéficiaires, l'accès aux droits (adhésion à une mutuelle, création d'un compte Ameli et de Mon Espace santé...) est deux fois plus plébiscité que l'accès aux soins. Dans ce cadre, 29% des personnes sollicitent une aide pour la prise de rendez-vous médical et 18%, une aide pour la recherche d'un professionnel de santé. Enfin, les médiateurs santé organisent et co animent la mise en œuvre d'actions de prévention sur des sujets comme la promotion des bilans de santé, le dépistage des cancers et la vaccination. Ce [bilan](#) servira notamment à développer et mieux adapter

l'accompagnement des médiateurs ainsi qu'à valoriser leur rôle. Il sera complété en 2026 par le bilan d'activité des médiateurs ruraux recrutés en 2024 et 2025.



● Ça se passe dans les territoires

L'État accélère les investissements dans l'Aisne et le Nord. Depuis 2021, le Ségur de la santé impulse une dynamique ambitieuse en région : transformer durablement l'offre de soins, améliorer l'accueil des patients et les conditions de travail des professionnels. En Hauts-de-France, l'élan se confirme. Dans l'Aisne, le comité territorial de l'investissement en santé (COTIS), co-présidé par l'ARS et la préfecture, a validé le 24 juin un soutien financier de près de 26 millions d'euros pour moderniser les hôpitaux d'Hirson et de Vervins. Depuis le lancement du Ségur, plus de 120 millions d'euros ont déjà été engagés dans l'Aisne. Même dynamique dans le Nord, où le COTIS du 30 juin a acté 50 millions d'euros d'aides pour accompagner la modernisation du centre hospitalier de Felleries-Liessies et la restructuration en cours du CH de Dunkerque. Au total, 148 millions d'euros ont été mobilisés dans le Nord depuis 2021 pour transformer en profondeur les établissements de santé, les EHPAD et le médico-social. L'ARS Hauts-de-France pilote ce plan régional de soutien à l'investissement en santé, en accompagnant de nombreux projets portés par les établissements. Pour en savoir plus, rendez-vous [sur notre site](#).

Territoires santé : l'Agence publie une revue à destination des élus. Il y a un an, l'ARS Hauts-de-France lançait Territoires santé, une lettre d'information digitale qui accompagne les élus de la région dans l'exercice de leurs responsabilités, la concrétisation de leurs projets et la compréhension du système de santé. En complément de la lettre d'information digitale envoyée tout au long de l'année, l'agence a conçu une revue qui compile l'essentiel des contenus produits en 2024 dans le cadre de cette newsletter. 4800 exemplaires de cette revue ont été envoyés aux élus. Au sommaire : des dossiers de fond pour les aider à se repérer et à agir dans leurs domaines de compétence, des décryptages d'enjeux de santé qui les impactent directement ou indirectement, des zooms sur des initiatives territoriales en santé remarquables, une présentation de l'organisation de l'ARS

et de ses équipes, etc. Pour découvrir la version numérique de cette revue, rendez-vous [ici](#). Pour consulter la lettre d'info Territoires santé et vous y abonner, cliquez [ici](#).

Les équipes de l'ARS à la rencontre des acteurs de santé de Doullens (80). Le 17 juin dernier, la directrice départementale de la Somme, représentant le Directeur Général de l'ARS, rencontrait les professionnels de santé, les élus et les usagers de la commune de Doullens pour échanger sur les besoins d'accès aux soins sur ce territoire. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche engagée en 2024 par l'ARS et dans le cadre de la feuille de route territoriale de la Somme, pour trouver avec les acteurs et les usagers du système de santé des solutions au plus près du terrain. Après Ham et Péronne, c'est la troisième réunion organisée à l'échelle infra départementale dans la Somme.

Le Conseil en santé mentale étudiants (CSME) de l'Université de Lille s'agrandit et l'Université d'Artois installe un CSME. Un CSME réunit la communauté universitaire et les acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie pour apporter des réponses et des solutions aux étudiants : sensibilisation et formation, prévention et promotion de la santé, repérage et orientation des étudiants en souffrance, amélioration de l'offre de soins, etc. L'ARS, qui a inscrit dans sa feuille de route santé mentale le déploiement des CSME dans les universités de la région, soutient cette démarche. L'Université d'Artois vient d'installer un CSME. Le CSME de l'Université de Lille, cofinancé depuis 2024 par l'ARS, intégrera dès le 9 juillet l'Université Catholique de Lille.

Contrats locaux de santé (CLS) : un nouveau CLS dans le Nord et deux nouveaux engagements dans le Pas-de-Calais. Dans le Pas-de-Calais, l'ARS vient de s'engager à créer un CLS dès décembre 2025, d'une part avec le Pays du Boulonnais (communauté d'agglomération du Boulonnais et communautés de communes Desvres-Samer et Terre des Deux Caps) et d'autre part avec la communauté de communes des 7 Vallées. Pour le pays du Boulonnais, les travaux sur les priorités du CLS viennent de débuter et pour la communauté de communes des 7 vallées, les axes prioritaires porteront sur l'attractivité du territoire, le vieillissement de la population, la prévention et la santé mentale. Dans le Nord, l'ARS et ses partenaires dont le CH de Valenciennes et les 3 CPTS, viennent de signer un CLS avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM), un territoire au cœur du bassin minier qui couvre près de 200 000 habitants. Quatre axes prioritaires ont été définis : l'attractivité médicale, la prévention des cancers, les 1000 premiers jours de l'enfant et la santé mentale.

Deux nouveaux Conseils Locaux de Santé Mentale dans l'Oise. Les CLSM, présidés par le maire ou un élu du groupement de communes, sont des espaces de concertation locale associant les élus, la psychiatrie, les représentants d'usagers, les aidants et les acteurs médico-sociaux et sociaux du territoire. Leur objectif est de coconstruire des actions permettant d'améliorer la santé mentale de la population. La généralisation des CLSM constitue une priorité de l'ARS, inscrite dans la feuille de route régionale dédiée à la santé mentale. Deux CLSM viennent d'être installés au sein de la Communauté de communes Picardie Verte et du Pays du Noyonnais. Ils visent à assurer l'accès aux droits et aux soins en santé mentale, à former l'ensemble des acteurs du territoire concernés à l'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques et à développer des actions autour de la parentalité, de l'emploi et de l'hébergement.

Dans l'Oise, une convention pour une meilleure prise en charge des situations complexes et des urgences psychiatriques. Pour améliorer la prise en charge des situations complexes avec graves troubles du comportement et des urgences psychiatriques aiguës dans l'Oise, une convention sur le dispositif de réponse a été signée le 3 juin entre l'ARS, la préfecture, le SDIS, les Forces de la sécurité intérieure, le SAMU, l'Unité d'Accueil et d'Urgences du Centre Hospitalier Isarien-EPSM, le PTSM et le CH de Beauvais. Cette convention, 3ème de ce type en France, précise le rôle et le champ d'intervention de chacun lors de ces situations, dont les soins sans consentement et le transport des patients. Elle poursuit plusieurs objectifs : l'organisation d'une réponse coordonnée, rapide et graduée ; la sécurisation des interventions par la mobilisation des forces de sécurité intérieure et de secours ; la garantie de la continuité des soins, en assurant la transmission fluide des informations entre les acteurs impliqués. Retrouvez la convention [ici](#).

● L'écho du national

Tabac - Depuis le 1er juillet, de nouveaux lieux sont concernés par l'interdiction de fumer : parcs et jardins publics, plages bordant des eaux de baignade, abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs, abords d'établissements scolaires ou encore de bibliothèques, piscines, stades et installations sportives. [En savoir plus.](#) ● **Etat de santé** - Santé Publique France et l'ANSES lancent le cycle 1 de [l'enquête Albane](#). Première enquête d'une telle ampleur incluant un examen de santé, Albane apportera une photographie précise de la santé de la population et de ses habitudes alimentaires, de son activité physique, de ses habitudes de vie et de son exposition à une quinzaine de substances présentes dans l'environnement. ● **Obésité** - [L'ANSM fait évoluer les conditions de prescription et de délivrance des aGLP-1](#) indiqués dans la prise en charge de l'obésité. Ces médicaments, disponibles uniquement sur ordonnance, pourront être prescrits par tout médecin. Cette mesure vise à améliorer l'accessibilité de ces traitements pour les patients. L'ANSM rappelle que ces médicaments sont « des traitements de seconde intention », que « les aGLP-1 indiqués dans l'obésité ne doivent pas être utilisés pour la perte de poids à des fins esthétiques » et que l'ANSM maintiendra « une vigilance élevée sur l'utilisation de ces médicaments et une surveillance renforcée ».

📖 DES PROJETS À L'APPEL

Soins palliatifs DEUX APPELS A PROJETS POUR STRUCTURER ET RENFORCER L'OFFRE REGIONALE.

L'ARS lance deux appels à projets pour améliorer l'accès et la qualité des soins palliatifs. Le premier vise à organiser les appuis territoriaux en soins palliatifs pour permettre un accès à une expertise pour les situations de fins de vie complexes le soir, le week-end et les jours fériés. Le second porte sur la reconnaissance des hôpitaux de jour en soins palliatifs, afin

de consolider cette offre intermédiaire, entre ville et hospitalisation complète. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien de l'ARS. [-> Ça m'intéresse](#)

Démocratie sanitaire **LABEL "DROITS DES USAGERS DE LA SANTE" 2025.**

L'ARS lance l'édition 2025 du Label « Droits des usagers de la santé », destiné à valoriser les projets innovants portés par des associations, établissements sanitaires et médico-sociaux, Maisons de santé pluriprofessionnelles et Communautés professionnelles territoriales de santé. L'objectif ? Promouvoir et diffuser des actions exemplaires favorisant les droits des usagers. L'orientation retenue pour cette édition 2025 porte sur les recommandations issues du rapport annuel des droits des usagers 2023. [-> Ça m'intéresse](#)

Tous les appels à projets et candidatures

● L'ARS recrute

Chargé(e) de défense et de sécurité – Laon • Correspondant(e) technique en matière d'inspection contrôle Eaux – Arras • Technicien(ne) sanitaire et de sécurité sanitaire – Beauvais • Chargé(e) de mission offre de soins – Lille

Plus de postes à découvrir.

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)